



Nous vous souhaitons le meilleur pour 2021, une année avec de nouvelles perspectives, des projets, la santé et plus de sérénité hors crise sanitaire.

Pour l'homéopathie, 2021 c'est évidemment la mise en application du décret qui supprime le remboursement des médicaments homéopathiques par l'Assurance maladie : cette décision, injuste, infondée et inutile, génère de la déception, du désarroi et de la colère en chacun de nous.

Il peut y avoir aussi de l'espoir, celui de faire encore bouger les lignes comme cela est le cas en Suisse et en Allemagne notamment.

AHP France va poursuivre en ce sens, et grâce à votre soutien, ensemble avec tous les acteurs de l'homéopathie, essayons de relever ce nouveau défi.

Rapportons notre expérience de patients, exprimons notre voix auprès des politiques et sur la place publique !

AHP France toujours avec vous !